

Image not found or type unknown



Vente d'une copro de 3 apparts

Par **PAPILLONSIFLEUR**, le **31/08/2008** à **15:02**

avec ma mere et mon frere nous avons achetez une maison que nous avons diviser en 3 apparts.nous avons donc fait une copropriété.

quelles sont les frais d'actes pour l'acquéreur qui doit acheter la totalité du lot?

doit il payer pour chaque lot ou peut on faire un seul acte de vente?